

L'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription instaure des droit différenciés pour les étudiants extracommunautaires qui arrivent en France à la rentrée 2019 et chaque année ensuite. Ces étudiants y sont assujettis par défaut, sauf lorsque l'étudiant satisfait l'une des conditions fixées aux articles 3 à 6 et 20 de l'arrêté. L'université peut accorder l'exonération de ces droits, dans la limite d'un quota. Pour appliquer ces exceptions, l'université doit vérifier la situation des étudiants de nationalité étrangère au moment de leur inscription.

Le tableau ci-dessous liste les différentes conditions de non-assujettissement aux droits différenciées pour lesquelles les justificatifs requis sont décrits.

ETUDIANTS-ES EXTRA-COMMUNAUTAIRES

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Si votre situation ne correspond à aucune de celles listées dans le tableau ci-dessous, vous n'avez aucun justificatif à fournir :

vous êtes assujetti aux droits différenciés. Cependant, vous n'aurez pas à acquitter ces droits majorés à la rentrée 2022-2023

Important : par décision du CA de l'université Paris-Saclay, <u>quelle que soit votre situation</u>, le montant des droits d'inscription que vous aurez à acquitter pour votre inscription dans l'année universitaire 2022-2023 ne dépassera pas le montant applicable aux étudiants français.

-		
Situation	Pièce justificative à fournir	Exemple
Vous vous inscrivez en 2022-2023 en :	Aucun justificatif à fournir	
 Doctorat 		
 HDR (habilitation à Diriger des Recherches) 		
 3° cycle long de Santé (hors cycle court) 		
Vous êtes inscrit en 2022-2023 en : CPGE (Classe préparatoire aux Grandes Ecoles) et vous vous inscrivez en parallèle en licence à l'université	Certificat de scolarité de votre lycée, attestant de la régularité de votre inscription en CPGE en 2022-2023	LYCIE LUGIA PRINCIPIO IN SERVICIO DE LA CONTROL DE LA CON
Vous étiez inscrit à l'université Paris-Sud en 2021-2022 :	Aucun justificatif à fournir	
Vous étiez inscrit en France en 2021-2022 : Dans un autre établissement public d'enseignement supérieur pour préparer un diplôme national ou un diplôme d'établissement (DU-DIU) Ou	Tout document attestant de la régularité de votre inscription en 2021-2022 (certificat de scolarité, dernier relevé de notes, copie recto/verso de votre carte d'étudiant). Le document doit mentionner : • le nom de l'établissement, • votre nom, • votre prénom, • votre N° INE • l'année universitaire	
 Dans un centre de français langue étrangère 		



Vous possédez la nationalité Pièce d'identité (carte d'identité, passeport) de l'un des Etats suivants : Etats de l'union européenne (U.E.) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède. Etats de l'espace économique européen (E.E.E.): Islande, Liechtenstein, Norvège. Confédération Suisse Monaco **Andorre** Vous êtes : Passeport canadien valide et carte d'assurance maladie québécoise valide (ancien ou nouveau modèle) Québécois Vous êtes : Titre de séjour portant la mention : « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen Membre de la famille d'un citoyen de de l'Union / EEE / Suisse » l'U.E., de l'E.E.E. ou de la confédération Suisse <u>Ou</u> Titre de séjour portant la mention : « Carte de séjour -directive 2004/38/CE »



Vous êtes :

Résident de longue durée

Titre de séjour portant la mention :

« Carte de résident de longue durée - UE »



Vous êtes étudiant mineur : •

Descendant direct d'un résident de longue durée <u>Ou</u>

 A charge d'un résident de longue durée Titre de séjour portant la mention :

« Carte de résident de longue durée - UE »

Εt

- Pour descendant direct : Extrait d'acte d'état civil ou livret de famille, avec traduction française par traducteur assermenté
- Pour mineur à charge : preuve de rattachement



Vous êtes :

- Fiscalement domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1er janvier précédant le début de l'année universitaire d'inscription (au 01/01/2021) <u>Ou</u>
- Une personne rattachée à un foyer fiscal domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1er janvier précédant le début de l'année universitaire d'inscription (au 01/01/2021)

Si fiscalement domicilié:

Les trois avis d'imposition de l'étudiant de 2019, 2020 et 2021 portant sur les revenus des années 2018, 2019 et 2020 (adressés par l'administration fiscale durant l'été) ou avis de situation déclarative (ASDIR, document téléchargeable dès la télé deraration) Si extendé à un force fiscal française:

<u>rattaché à un foyer fiscal français</u> : Les trois avis d'imposition du foyer fiscal domicilié en

France auquel la personne est rattachée pour 2019, 2020 et 2021 portant sur les revenus des années 2018, 2019 et 2020

(adressés par l'administration fiscale durant l'été) ou avis de situation déclarative (ASDIR, document téléchargeable dès la télé déclaration) <u>Et</u> copie d'une déclaration des revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée doit être mentionnée, en particulier si la déclaration a été faite par internet (la déclaration effectuée par internet est disponible dans le compte fiscal particulier et peut donc être réimprimée)

CRECTION INMINUTE DES FINANCE PLEAGUES

ANTS D'IMPOT 2018

ANTS D'IMPO

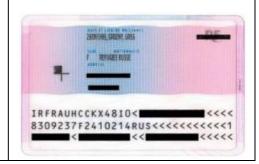


Vous êtes :

Bénéficiaires du statut de réfugié

Titre de séjour portant la mention :

« Réfugié suivie de la nationalité »





Vous êtes une : Personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie du statut de <u>réfugié</u>	Titre de séjour portant la mention : « Réfugié suivie de la nationalité » <u>Et</u> Extrait d'acte d'état civil ou livret de famille, avec traduction française par traducteur assermenté	IRFRAUHCCKX4810< 8309237F2410214RUS<
Vous êtes : Bénéficiaire de la <u>protection subsidiaire</u>	Titre de séjour portant la mention : « Vie privée et familiale »	TITLE DE SEIDUR THE PROPERTY OF THE PROPERTY
Vous êtes une : Personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de la protection subsidiaire	Titre de séjour portant la mention : « Vie privée et familiale » <u>Et</u> Extrait d'acte d'état civil ou livret de famille, avec traduction française par traducteur assermenté	TOTAL DESCRIPTION THE PARTY OF
Vous êtes : Bénéficiaire d'une <u>bourse du</u> gouvernement français (BGF)	Justification d'attribution de la bourse	
Vous êtes : Bénéficiaire d'une <u>exonération</u> <u>d'ambassade</u>	Justification d'exonération d'ambassade	Coper: additionate draw exceleration particle de clocks offerenzagions close see dedicasement de consideration particle de clocks offerenzagion close see dedicasement de consideration particle de clocks offerenzagions close see dedicasement de consideration particle de clocks offerenzagions close see dedicasement de consideration particle de clocks offerenzagions close see dedicasement de consideration particle de clocks offerenzagions close see dedicasement de consideration de consideration de clocks offerenzagions close see dedicasement de consideration de consideration de consideration de clocks offerenzagions close see dedicasement de consideration de consi

Venir étudier à l'Université Paris-Saclay

■ Toute l'information sur l'accueil des étudiants étrangers à l'université Paris-Saclay sur : https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/e-international-welcome-solution



Affiliation obligatoire à la sécurité sociale

■ Si vous arrivez en France: Pour bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé et de la couverture accident du travail, vous devez demander votre affiliation à la sécurité sociale française en vous inscrivant sur etudiant-etranger.ameli.fr après votre inscription à l'université. Cette démarche concerne également les français de Nouvelle Calédonie ou de Wallis et Futuna, ou les français nés à l'étranger.